



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 75639

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la crise grave que subissent des aviculteurs, en Loir-et-Cher comme partout en France. Cette situation est notamment due à la perte de parts de marchés en Europe, causée par des importations massives en provenance du Brésil, de la Thaïlande, des pays d'Europe centrale et orientale, et à l'importation de produits saumurés qui bénéficient de tarifs douaniers réduits. La filière a pourtant déjà fait beaucoup d'efforts pour la mise aux normes et en matière de sécurité alimentaire et de qualité. Aujourd'hui, les intégrateurs demandent aux producteurs de participer à la prise en charge financière des conséquences de la crise, en abaissant les contrats. Cela représente une perte de l'ordre de 1 300 euros par trimestre soit une baisse de revenu de 30 % pour un bâtiment de 1 000 m². Les aviculteurs demandent le rétablissement d'une véritable préférence communautaire et la prise en compte des coûts sociaux et environnementaux spécifiques à la France. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre en urgence pour sauver l'aviculture européenne, française et les 300 producteurs de Loir-et-Cher.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin-Lalande](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75639

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2061